

Recyclage S.S.I.A.P. 1 (Agent de sécurité) (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

Accès à la formation - Prérequis

- Titulaire du diplôme S.S.I.A.P.1, CAP APS pouvant justifier de 1607 h d'activité sur les 36 derniers mois et titulaire du PSC1 (moins de 2 ans) ou du SST ou du PSE 1, en cours de validité.

Objectif de la formation

Maintien des connaissances et obligation de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.
- Recyclage triennal obligatoire pendant l'emploi.

Contenu de la formation

- **Prévention :** **5 heures**
Evolution de la réglementation en matière de prévention (nouveaux textes,...)
Accessibilité du public
Examen blanc (QCM)
- **Moyens de secours :** **3 heures**
Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours.
Agents extincteurs
SSI
Moyens d'extinction
- **Mise en situation d'intervention :** **6 heures**
L'action face à différents contextes :
- Fumées, incendie
- Evacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute, etc.
Utilisation des moyens de communication mobiles
Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes
- **Matériels utilisés :**
Matériels de l'équipe de sécurité
Extincteurs
Robinet d'Incendie Armé
Machine à fumées froides

Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.

FILIERE PREVENTION SECURITE

Validation des acquis

(Agrément Préfecture Alpes Maritimes INSEIT n°0027-2016 bis)

Attestation de fin de stage
(Le premier recyclage entraîne la délivrance du diplôme S.S.I.A.P.1 par équivalence)

Effectif prévu : De 6 à 12

Durée de la formation :

14 heures (Deux journées)

Délai d'accès : Une semaine avant le début de la formation

HORAIRES : Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique :

Stephan ERATOSTÈNE

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT- Marion SCOMPIGLI

Tarif sur demande.

Lieu de formation :

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa

11, Avenue du Docteur Victor Robini

06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33 Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

E-mail : inseit.formation@wanadoo.fr